



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 9 septembre 2020

## Voies cyclables aménagées après le confinement : deux itinéraires pérennisés, deux autres supprimés

À la sortie du confinement le 11 mai dernier, la Ville avait aménagé 4 voies cyclables temporaires et sécurisées afin d'encourager l'usage du vélo pour les courtes et moyennes distances tout en permettant de réduire la fréquentation des bus.

Une évaluation avait été programmée à la fin de l'été pour mesurer l'impact de ces installations temporaires sur la circulation et décider, en fonction des résultats obtenus, de les pérenniser, de les adapter ou de les supprimer.

Suite à cette évaluation reposant notamment sur des comptages, 2 des 4 voies cyclables sont pérennisées et deviendront définitives. Leur signalétique va être adaptée pour leur ôter leur aspect provisoire :

- Boulevard du Maréchal-Juin où la largeur de la chaussée a été réduite sur près de 2 km et une piste cyclable bidirectionnelle a été mise en place du côté Nord de la voie. Le phasage des feux tricolores du carrefour Libération sera revu fin septembre. Début novembre, 2 voies de stockage à destination des véhicules verront le jour pour faciliter les changements de direction.
- Carrefour avenue de Chabeuil/boulevard Churchill où les bandes cyclables ont été prolongées jusqu'aux lignes de feux pour éviter une cohabitation des vélos et des piétons au niveau des traversées piétonnes. Les marquages temporaires seront effacés fin septembre afin de faciliter la circulation des voitures et des bus. De nouveaux aménagements définitifs seront mis en place début novembre.

Les autres aménagements provisoires ne seront pas pérennisés pour le moment.  
Dès cette semaine, la signalétique sera progressivement enlevée jusqu'à début octobre.

Cependant, des solutions alternatives sont à l'étude afin de sécuriser et donc encourager la circulation des cyclistes sur ces axes :

- Avenue de Verdun/boulevard Gustave-André : une piste bidirectionnelle avait été aménagée depuis le giratoire de l'avenue de la Marne jusqu'au giratoire de la rue Barnave. Pour ce faire, une des deux voies de circulation côté nord avait été supprimée entre l'avenue de la Marne et la rue Narvik, la voie de circulation sud entre la rue Narvik et la rue Guynemer avait été déviée par les rues Narvik et Foch et la voie de bus entre la rue Guynemer et la rue Barnave avait été transformée en voie de circulation.
- Avenue de la Marne : le nord de l'avenue avait été mis en sens unique (entre l'avenue de Verdun et le passage de l'Argonne) et une voie avait été supprimée au sud (entre le passage de l'Argonne et l'avenue de Romans) pour permettre l'aménagement d'une piste bidirectionnelle.

Ces deux aménagements ont provoqué des retenues importantes, ce qui a généré une accentuation des trafics automobiles en cœur de quartier du Polygone.

Par ailleurs, les comptages ont là aussi révélé une faible utilisation de cette voie provisoire par les cyclistes.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)